

A.S.A. DES VIDANGES DU VIGUEIRAT DE SAINT REMY DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Gestion administrative :

Nouvelle Adresse : **SICAS** - 305 Chemin du Pavillon –



13103 MAS BLANC DES ALPILLES

Tél : 04 90 92 25 76 - E-Mail : asa.vigueirat-saintremy@outlook.com

SEANCE DU 15 JANVIER 2026

Référence : DEL_2026/02

Objet : Budget Primitif 2026

Nombre de titulaire	9
Quorum 1 ^{ère} Réunion	5
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	5

Nombre de votants	5
Suffrages exprimés	5
Pour	5
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt six et le quinze Janvier à dix-sept heures trente, la Commission Administrative du Syndicat s'est réunie dans les locaux du SICAS à Saint Rémy de Provence sous la présidence de Monsieur Serge MISTRAL et suivant la convocation en date du 5 Janvier 2026 ;

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaire ;

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632 ;

Monsieur le Président informe les syndics qu'en application de l'ordonnance sus-citée, il est nécessaire d'établir un projet de budget à déposer au siège de l'ASA durant 15 jours avant le 31/12 (N-1) permettant de recueillir les avis des membres de l'association. Ce projet a été mis en ligne sur le site internet du SICAS (<https://www.sicas.fr/gestion-asa>) du 15 Décembre au 30 Décembre 2025.

Il convient maintenant d'exposer les prévisions du budget de l'exercice 2026 pour les dépenses et les titres de créances à recouvrer.

*Oui l'exposé du Président,
Après délibération, la commission décide*

Article 1^{er} : de voter par nature et par chapitre le Budget Primitif 2026 tel qu'il est proposé par Monsieur le Président.

Article 2 : le Budget présente des Dépenses et des Recettes à hauteur de **52 000 €** (CINQUANTE DEUX MILLE EUROS) pour la section de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Membre présent
Gérard ROUMANILLE

Le Président,

S. MISTRAL
ASA DES VIDANGES DU VIGUEIRAT
SAINT REMY DE PROVENCE
13210

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le 15/01/2026

Accusé de réception en préfecture
013-200038339-20260115-DEL_2026-02-DE
Date de télétransmission : 20/01/2026
Date de réception préfecture : 20/01/2026